

Eure-et-Loir → Actualité

Élections régionales 20 et 27 juin 2021

CHEMINS DE CAMPAGNE

LREM-MODEM ■ Anna Stépanoff et Philippe Vigier têtes de liste pour l'Eure-et-Loir

Officiellement tête de liste LREM-MoDem aux élections régionales en Centre-Val de Loire depuis le 23 avril, Marc Fesneau, ministre en charge des Relations avec le Parlement et de la Participation citoyenne, était, hier après-midi, à la Wild Code School, à La Loupe, près de Nogent-le-Rotrou. Le chef de file régional, ancien maire de Marchenoir (Loir-et-Cher), a présenté les deux têtes de liste départementales qui représenteront sa liste, « Ensemble, le meilleur est avenir », en Eure-et-Loir. « Ma volonté, c'est de constituer des listes départementales avec des gens qui ont une expérience, une expertise, qui ont construit des choses dans leur vie et qui, au fond, se sont mis au service du territoire. En Eure-et-Loir, j'ai fait le choix de proposer à Anna Stépanoff d'être tête de liste, et à Philippe Vigier de constituer avec elle le binôme de la section départementale », a annoncé Marc Fesneau. Anna Stépanoff, 38 ans, est totalement novice en politique. Elle a fondé la Wild Code School en 2013 à La Loupe. Elle est aujourd'hui à la tête d'un réseau de 23 écoles de formation aux métiers du numérique, en France et à l'étranger. « Elle va incarner la capacité d'un territoire à se développer », se félicite Marc Fesneau. Philippe Vigier, « avec qui nous avons une assez longue histoire régionale ensemble », qui a notamment contribué à la création du campus des Champs du possible, aujourd'hui campus Xavier-Beulin, est le député MoDem et démocrates apparentés de Châteaudun. Marc Fesneau présentera, « dans les jours à venir », a priori la semaine prochaine, les quinze membres (treize titulaires et deux remplaçants) qui constituent la liste départementale. ■

Philippe Dubois
philippe.dubois@centrefrance.com

SOCIAL

Une grève illimitée démarre au Dame de Champhol

« La majeure partie » des agents du Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (Dame, ex-Institut médico-éducatif) de Champhol, entame, aujourd'hui, un mouvement de grève illimitée.

« Dans le cadre du Ségur de la santé, la majeure partie des personnels de la fonction publique hospitalière bénéficie d'une extension du complément de traitement indiciaire d'un montant de 183 € net », indique Arnaud Pionnier, secrétaire départemental santé de FO.

« Le gouvernement avait dit qu'il donnerait aussi ces 183 € aux agents qui travaillent dans les structures d'accueil de jeunes en situation de handicap. » Des structures comme le Dame Fontaine-Bouillant de Champhol, qui accueille plus de 120 jeunes âgés de 15 à 20 ans. « Or, toute une partie du personnel de ces établissements, notamment les personnels administratifs, techniques et les éducateurs, sont exclus de ce complément de traitement indiciaire. »

« Cinquante-six membres

du personnel du Dame de Champhol sont concernés », poursuit Roland Proust, délégué syndical FO du Dame de Champhol. « Réunis en assemblée générale, vendredi 23 avril, nous avons décidé de lancer un mouvement de grève illimitée à compter de ce vendredi, pour manifester notre mécontentement face à cette injustice. »

Un rassemblement dans les prochains jours

Une quarantaine d'agents ont déjà signé la lettre ouverte qui a été adressée, le 26 avril, à Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, à Guillaume Kasbarian, député (LREM) de Chartres, ainsi qu'à Gérard Sourisseau, président du conseil d'administration. « Nous devrions être au moins autant à faire grève. »

Les grévistes doivent se réunir aujourd'hui pour décider de la suite qu'ils comptent donner à ce mouvement. « Nous prévoyons notamment d'organiser un rassemblement devant l'établissement dans les prochains jours », précise Roland Proust. ■

Philippe Dubois
philippe.dubois@centrefrance.com

SANTÉ ■ Les usagers des hôpitaux du département lancent un appel

Un « hôpital qui perd son humanité »

Les représentants des usagers des hôpitaux d'Eure-et-Loir lancent à un appel à leurs collègues de toute la France « pour une refonte du système de santé ».

Pascale Rouchaud

pascale.rouchaud@centrefrance.com

Ils aiment leur hôpital. Ils y passent du temps, bénévolement, pour défendre les droits des usagers, les aider dans leurs démarches, les accompagner dans les parcours de soins, améliorer leur quotidien, recueillir leur ressenti et parfois même leur plainte.

« Aujourd'hui, c'est à nous de prendre la parole »

Les représentants des usagers des hôpitaux de Chartres, Dreux, Châteaudun et Bonneval, réunis, hier, à Dreux, le disent haut et fort : « Nous sommes toujours au service des usagers, même si la crise du Covid ne facilite pas les choses. »

Si leur rôle est de soutenir les patients, ils aident



ENSEMBLE. Les représentants des usagers des hôpitaux d'Eure-et-Loir prennent la parole et demandent à leurs collègues de toute la France de s'exprimer à leur tour.

l'hôpital « parce qu'un patient bien traité et qui comprend les soins aide les soignants à mieux travailler ».

Ces représentants se placent aux côtés des soignants pour défendre l'hôpital. « On les a entendus pendant la crise. Aujourd'hui, c'est à nous de prendre la parole pour un meilleur fonctionnement de l'hôpital public. »

Ils parlent de « soignants épuisés, qui n'ont plus de temps d'échanger avec les patients, de cadres sub-

mergés par des tâches administratives, de jeunes soignants obligés de se débrouiller seuls parce que les plus anciens sont trop occupés pour les aider ».

Ils parlent d'un « hôpital géré comme une entreprise où on parle plus de chiffres que de patients, où les déficits et les bénéfices comptent davantage que le bien-être des soignants et des patients ». Ils racontent un « hôpital qui perd son humanité ».

Alors les représentants

des usagers des hôpitaux d'Eure-et-Loir lancent un appel à leurs collègues à prendre la parole. « Il est temps pour nous de nous exprimer, comme les médecins et soignants pour défendre l'hôpital public et demander une remise à plat du fonctionnement de l'hôpital public, une refonte totale de notre système de santé, dont on constate les manques tous les jours », explique Monique Robillard, présidente des usagers de l'hôpital de Dreux. ■

EN BREF

MÉDIATIKS ■

Lauréats régionaux

Le jury des Médiatiks 2021 s'est réuni lundi pour désigner les établissements scolaires lauréats de concours académique de médias scolaires.

Radios et webradios.

Écoles : 1. Radio Loulous Chavin, école Chavin (Indre). 2. Rires et bêtises, école Roland-Garros à La Loupe. Collèges : 1. Radio Aubracadabra au collège Aubrac à Luynes (Indre-et-Loire). 2. Radio Bildstein à Gien (Loiret). 3. Radio Beauvoir, au collège Divi, à Châteaudun.

Lycée : 1. Génération Phoenix, au lycée Rabelais de Chinon (Indre-et-Loire).

Journaux imprimés ou en ligne.

Collèges : 1. On braque l'info ! du collège Aubrac à Luynes (Indre-et-Loire). 2. Le Petit Collégien, au collège Taugourdeau, à Dreux. 3. L'infonnette du collège de Fontenelle, à Savigné-sur-Lathan (Indre-et-Loire).

Lycées : 1. Le Mur du lycée Guehenno, à Saint-Amand-Montrond (Cher). 2. Monodnews, au lycée Monod, à Saint-Jean-de-Braye (Loiret). 3. Monfortimes, au lycée Silvia-Monfort, à Luisant.

Les numéros 1 de chaque catégorie participeront au concours Médiatiks national : le jury se réunira mercredi 26 mai. ■

Le Crédit Mutuel du Centre soutient les agriculteurs touchés par le gel.

Clients-sociétaires agriculteurs, après ce gel historique, les caisses du **Crédit Mutuel du Centre** se mobilisent pour vous soutenir et vous accompagner.

Vos Chargé(e)s d'Affaires Agricoles iront à votre rencontre pour vous aider à faire face aux conséquences de cet événement climatique.

Proximité, écoute, bienveillance et réactivité restent les pivots de notre relation.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354, N° Orias 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier – pour les opérations effectuées en leur qualité d'intermédiaires en opérations d'assurance – (www.orias.fr) – Contrats d'assurances souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD SA entreprises régies par le Code des Assurances. Crédit Mutuel Leasing – Société anonyme au capital de 35 353 530 euros – Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets, 92988 Paris La Défense Cedex – France – RCS Nanterre 642 017 834 – N° Orias : 09 046 570.